

Le «Put van Ekeren»

Il y a environ un an (2020), tous les sites de plongée belges durent momentanément fermer leurs portes pour cause de coronavirus. Tous? Non. Une petite colonie résista aux assaillants et permit ainsi à de nombreux plongeurs de continuer à exercer leur passion en toute sécurité.

Le «put van Ekeren» est considéré par certains comme le plus beau site de plongée en eau douce de Belgique.

Il est situé au nord d'Anvers et peut être atteint en prenant la sortie Ekeren sur l'A12 en direction de Bergen op Zoom.

(Ekersedijk 2180 Ekeren /

GPS: 51.2814745 - 4.3865671 /

N 51°16'53.308" – O 4°23'11.641")



Un peu d'histoire

Le «put van Ekeren» tel que nous le connaissons aujourd'hui était au 19^e siècle un polder au paysage varié, constitué de parcelles plus élevées, de digues et de marécages.

Entre 1925 et 1930, la gare locale fut transformée en gare de triage de marchandises. Pour donner à cette zone une hauteur uniforme, du sable fut extrait du polder. C'est ainsi que naquirent le grand et le petit étang d'Ekeren. Ils sont alimentés par l'eau de la rivière «het Schoon Schijn» qui était aussi utilisée à l'époque comme source d'eau pour la gare de triage.

En 1970, le sable du grand étang fut utilisé pour construire la route portuaire (A12). L'extraction de ce sable créa les parties les plus profondes de l'étang. Les couches du pliocène et du miocène furent brisées, ce qui explique la présence de fossiles dans les murs. La mise à nu de ces fossiles riches en calcaire est à l'origine de la dureté élevée de l'eau.

La SNCB est toujours propriétaire des lieux qu'elle loue à la ville d'Anvers qui, en 1975, a donné la permission aux clubs d'AVOS (Antwerpse Verstandhouding voor Onderwateronderzoek en -Sport-, l'association des clubs de plongée NELOS de la province d'Anvers) d'y plonger. Le 1^{er} janvier 1997, AVOS a obtenu la concession pour le grand étang.

Le site de plongée favori de nombreux plongeurs

L'étang est situé dans une réserve naturelle, il est grand, d'une profondeur maximale de 20 mètres, sans courant, avec des eaux limpides toute l'année et doté d'une faune et flore sous-marine abondante.

Le fond des zones peu profondes est recouvert d'élodées, des plantes aquatiques originaires d'Amérique du Nord qui abritent des bancs de jeunes perches ainsi que des petits brochets. Vous y trouverez également des brèmes, des gardons, des carpes, des anguilles, des silures, des grémilles, des tanches, des carassins dorés, des loches de rivières, des aselles, des écrevisses d'eau douce, des moules d'eau douce, différents types d'escargots ainsi que différentes plantes et algues.

Une grande fosse avec des murs verticaux en argile se retrouve au milieu de l'étang. On y retrouve de nombreux fossiles de coquillages dont des coquilles Saint-Jacques que l'on ne retrouve même pas en mer du nord!



Si vous avez beaucoup de chance, vous trouverez même des dents de requin!

Les infrastructures

Le «Put van Ekeren» est géré par AVOS (www.avos.be) qui est une organisation régionale regroupant les clubs de la NELOS de la province d'Anvers.

C'est grâce à AVOS que les plongeurs bénéficient de panneaux d'information, de pontons de qualité et de bouées de signalisation. Les bénévoles d'AVOS ont également organisé le site pendant la crise du corona et ils coordonnent chaque année une grande action de nettoyage.

La mise à l'eau principale est constituée d'un ponton muni de deux escaliers distincts ainsi que d'une échelle qui permet de s'entraîner aux techniques de remontée sur un bateau.

Le site est également facilement accessible pour les moins valides via un ponton adapté situé à l'ouest de l'étang.

Comment s'inscrire?

Vous pouvez plonger à Ekeren tous les jours de l'année et 24 heures sur 24 sans réservation. Vous devez juste être en possession d'un permis en cours de validité que vous pouvez facilement obtenir via www.avos.be.

Les demandes se font via le module de réservation qui est disponible en français :

- via votre club (pour minimum 5 permis) :
10€ pour 1 an ou 25€ pour 3 ans
- sur base individuelle :
15€ pour 1 an ou 40€ pour 3 ans

Le paiement se fait directement en ligne et vous recevez instantanément votre permis via e-mail. Le permis est muni d'un QR code, est individuel et doit pouvoir être présenté lors des contrôles réguliers effectués par AVOS, faute de quoi vous ne pourrez pas vous mettre à l'eau.

Pour toute question supplémentaire concernant les permis, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse : vergunningen@avos.be

Pour suivre l'actualité du site et notamment les règles en vigueur pour contrer le coronavirus, n'hésitez pas à consulter www.avos.be.

A bientôt?

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons tous les plongeurs Lifras dans notre magnifique étang. Nous sommes convaincus que vous y passerez d'excellents moments!

Koen Van Dyck
Traduction de Thomas Coremans

